|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  **Along** The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 2 août 2022 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 2/13**CE 13/TK | – Aux Administrations des États Membres de l'Union; – aux Membres du Secteur UIT-T; – aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 13;– aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 5126 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel : | tsbsg13@itu.int |
| Web: | [http://itu.int/go/tsg13](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/13/Pages/default.aspx) |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 13 de l'UIT-T; Genève, 14 novembre 2022** |

Madame, Monsieur,

En accord avec le Président de la Commission d'études 13 (M. Kazunori Tanikawa), et ainsi qu'il en a été décidé à la réunion de la Commission d'études 13 (Genève, 4-15 juillet 2022), j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de la Commission d'études 13 (*Réseaux futurs et technologies de réseau émergentes*) qui aura lieu à Genève, au siège de l'UIT, le 14 novembre 2022, durant une demi-journée.

Les dispositions logistiques définitives prévues pour cette réunion dépendront de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de ses incidences sur les voyages internationaux. L'équipe de direction de la commission d'études suivra de près la situation, en étroite collaboration avec le secrétariat du TSB. Si les modalités d'organisation de la réunion doivent être modifiées, les experts de l'UIT-T en seront informés via la page d'accueil de la commission d'études, les listes de diffusion et les mises à jour de la présente Lettre collective.

La réunion de la Commission d'études 13 commencera à 9 h 30, et l'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). L'attribution de la salle de réunion sera affichée sur les écrans placés dans les locaux du siège de l'UIT, et sera disponible en ligne [ici](http://handle.itu.int/11.1002/apps/meeting-rooms). Les documents, les modalités de participation à distance et d'autres informations connexes peuvent être consultés sur la page d'accueil de la commission d'études.

Aucun service d'interprétation ne sera assuré pour cette réunion. Malheureusement, aucune bourse ne sera accordée pour cette réunion d'une journée.

La réunion de la Commission d'études 13 a essentiellement pour objet d'évaluer le fonctionnement du Groupe ad hoc sur la coordination de la définition du concept de convergence des technologies informatiques et des réseaux (CNC)\*, de la JCA-IMT2020 et du Groupe FG-AN et d'examiner les nouvelles mesures à prendre et les activités de suivi nécessaires (on trouvera de plus amples informations dans l'Annexe B).

En outre, la réunion a pour objet d'examiner le lancement des travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24 et les questions relatives à la coordination.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 14 septembre 2022 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) pour lesquelles une traduction est demandée |
| 14 octobre 2022 | – Préinscription (au moyen du [formulaire d'inscription en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00011768) disponible sur la page d'accueil de la commission d'études)– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (au moyen du [formulaire d'inscription en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/registration.aspx?Event=C-00007076), voir l'Annexe A) |
| 1er novembre 2022 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne)](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/). |

Des informations pratiques concernant la réunion sont données dans l'**Annexe A**. Un projet d'**ordre du jour** de la réunion, établi en accord avec le Président de la Commission d'études 13, figure dans l'**Annexe B**.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| A picture containing text  Description automatically generatedChaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg13 UIT-T CE 13 |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

**ANNEXE A**

**Informations pratiques concernant la réunion**

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T disposant d'un [compte utilisateur UIT](https://www.itu.int/en/ties-services/Pages/default.aspx) avec accès TIES.

**LANGUE DE TRAVAIL:** La réunion se déroulera en anglais uniquement, sans interprétation.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<https://www.itu.int/en/ITU-T/ewm/Pages/ITU-Internet-Printer-Services.aspx>).

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge d'identification RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <https://itu.int/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**PARTICIPATION INTERACTIVE À DISTANCE**: Un service de participation à distance sera assuré au mieux. Pour pouvoir accéder aux séances à distance, les délégués doivent s'inscrire à la réunion. Les participants devraient prendre note du fait que, conformément à la pratique habituelle, la réunion ne sera pas retardée ou interrompue parce qu'un participant à distance ne parvient pas à se connecter, à entendre ou à se faire entendre, selon l'appréciation du Président. Si les propos d'un participant à distance sont difficilement audibles en raison de la qualité du son jugée insuffisante, le Président pourra interrompre ce participant et renoncer à lui donner la parole tant qu'il n'aura pas été indiqué que le problème a été résolu. L'utilisation de l'outil de discussion est encouragée pour faciliter la gestion efficace du temps au cours des séances, si le Président le juge bon.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION PRÉALABLE:** L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du système d'inscription de l'UIT-T, le coordonnateur responsable doit approuver les demandes d'inscription; la [Circulaire TSB 118](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0118) indique comment mettre en place l'approbation automatique de ces demandes. Certaines options du formulaire d'inscription ne s'appliquent qu'aux États Membres (notamment en ce qui concerne les fonctions). Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Une fois que votre inscription a été approuvée par le coordonnateur responsable des inscriptions de votre organisation, il convient en général de compter un délai de 15 jours avant que la lettre de demande de visa soit envoyée. Par conséquent, les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS ET TRANSPORTS PUBLICS**

**SÉJOUR À GENÈVE:** Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <http://itu.int/en/delegates-corner>. Des informations spécifiques sur la participation aux manifestations de l'UIT dans le contexte du COVID-19 sont disponibles à l'adresse: [https://www.itu.int/en/ITU-T/wtsa20/Pages/FAQ.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-T/wtsa20/Pages/FAQ.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS:** Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: <http://itu.int/travel/>.

**ANNEX B**

 (to TSB Collective letter 2/13)

**Meeting of Study Group 13
Geneva, 14 November 2022**

**Draft Agenda**

1. Opening remarks and welcome
2. Approval of the agenda
3. Summary of activities since the July 2022 Study Group 13 meeting

 3.1 CNC\* ad-hoc: report and further treatment

 3.2 Consideration of 5 new work items establishment (all related to CNC):

 3.2.1 Q2/13:

* Y.CNC-exp-reqts *"Requirements of capability exposure in CNC network"*
* Y.CNC-TP-arc *“Requirements and functional architecture of transaction platform in
 CNC network”*
* Y.CNC-CL-Arch *“Requirements and architecture of control layer in CNC network”*

 3.2.2 Q20/13:

* Y.IMT2020-SS-CNC "*Requirements and framework of service scheduling for
 computing and network convergence for IMT-2020 and beyond"*

 3.2.3 Q23/13:

* Y.FMSC-CNC *“Fixed, mobile and satellite convergence - Computing and
 network convergence for IMT-2020 and beyond”*

4. Review of the JCA-IMT2020 operation and consideration of its lifetime extension

5. Review of FG-AN operation and consideration of its lifetime extension

6. Consideration for creating a new Question for coordination

7. Next Study Period preparations: set up the NSP\*\* ad-hoc

8. Review the status of JCA-ML endorsement and preparations for JCA-ML operation

9. Liaison and interaction with other groups, if needed

10. Miscellaneous

11. Adjournment

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\* CNC stands for Computing and Network Convergence

\*\* NSP is Next Study Period

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_